



1^{ère} Novice de l'Est-du-Québec

20 octobre 2024

Nom de l'installation : Piscine Gervais Rioux,

- 1411, rue des Érables, Mont-Joli (Québec), G5H 3K2

Installations :

Un bassin de 25 mètres, Cinq (5) couloirs, Câbles anti-vagues, Plots de départs

Directeur de rencontre : Sylvain Gagné, sylvain.gagne03@gmail.com

Responsable des inscriptions : Sylvain Gagné, sylvain.gagne03@gmail.com

Responsable des officiels : Sylvie Deschênes, gasa29@hotmail.com

Juge-arbitre : Michèle Castonguay

Chronométrage : Manuel

Type d'invitation :

- Invitation Fermée
- 2 session

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Aucune bouteille d'eau jetable ne sera distribuée. Amener votre bouteille d'eau réutilisable.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Les clubs qui participent à une compétition sanctionnée par la FNQ doivent être membres en règle et conformes selon la [Politique d'adhésion et d'affiliation des membres](#) ou selon une fédération provinciale / nationale de natation reconnue (si applicable). Des mesures d'exception s'appliquent, voir le [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#) (Article 28).
- Étant donné l'espace limité de la piscine et le grand nombre de nageurs, certains clubs nageront le matin et les autres l'après-midi. Les clubs invités :

Session du matin	Session de l'après-midi
Club de natation Les Dauphins de Rimouski	Club de natation Les Barracudas de Gaspé
Club de natation Les Espadons de Mont-Joli	Club de natation Les Otaries de Bonaventure
Club de natation les Loups-Marins de Rivière-du-Loup	Club de natation Les Saumoneaux de New-Richmond
Club de natation Nautilus de Matane	Club de natation Nataqui d'Amqui
	Club de natation Opti-Plus de Ste-Anne-des-Monts

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- Chaque entraîneure ou entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération (hors Québec).
- Chaque club devra obligatoirement avoir une entraîneure ou un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction durant une compétition. Il ne leur est donc pas permis de compétitionner si cette entraîneure ou cet entraîneur est la seule personne à représenter son club à ce titre.
 - Attention : afin d'être la seule entraîneure ou le seul entraîneur présent de son club en compétition, elle ou il devra obligatoirement détenir une certification du PNCE. Il est important de se référer [au Règlement de sécurité de la natation en bassin](#) de la FNQ afin de connaître les détails des prérequis.
- La conformité des entraîneure et entraîneur en compétitions devra respecter la [Politique d'adhésion et d'affiliation des membres](#). Le tableau simplifié de la conformité se trouve au lien suivant : [Tableau simplifié de la conformité des entraîneur-es](#).

RENCONTRE DES ENTRAINEURS

- La rencontre des entraîneurs se tiendra le jeudi 17 octobre à 19h30 sur Zoom.

ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être affiliés à la Fédération de natation du Québec dans une des deux catégories d'affiliation suivantes :
 - Les athlètes avec une affiliation conforme dans la catégorie « compétitif ».
 - Les athlètes avec une affiliation conforme dans la catégorie « non-compétitif » peuvent participer à une (1) invitation sanctionnée de type régionale ou provinciale par saison.
- Les nageurs doivent appartenir à un club de la région de l'Est-du-Québec.

PROGRAMME DE LA COMPÉTITION

Femmes	Épreuves	Hommes
1	200m Libre	2
3	50m Papillon	4
5	200m Dos	6
7	50m Brasse	8
9	100m Dos	10
11	100m Libre	12
13	50m Dos	14
15	100m QNI	16
17	50m Libre	18
19	Relais 4x50 Libre	20

SPECTATEURS

- Les parents des athlètes seront admis sur le bord de la piscine à partir du moment de l'ouverture des vestiaires;
- Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le droit d'accès des spectateurs pour assurer le bon fonctionnement de la compétition.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves seront nagées du plus lent au plus rapide, en mode finale contre la montre.
- Les nageurs seront classés au départ selon leur temps soumis. Tous les temps soumis en 25 m seront classés en priorité.
- Inscriptions « no time » (NT) permises.
 - Toutefois, afin d'assurer le meilleur déroulement possible, il est demandé aux entraîneurs d'inscrire les athlètes avec un temps estimés (25 mètres) correspondant le plus possible au temps réel de l'athlète, si ce temps réel n'est pas disponible.
- Les résultats seront publiés selon le sexe et les catégories d'âge.

RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#);
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS;
- Pendant la période d'échauffement, aucun nageur n'aura le droit d'entrer à l'eau en plongeant. L'entrée à l'eau devra se faire par les pieds en premier. Cependant, lors des cinq dernières minutes de chaque session d'échauffement, les plongeurs sur les plots seront permis dans les couloirs désignés et les nageurs devront nager dans une seule direction à ce moment.
- La procédure de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada sera appliquée à cette compétition : <https://www.swimming.ca/content/uploads/2021/07/procedures-de-securite-pour-lechauffement-en-compétition-de-natation-canada-2020.pdf>.

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Les forfaits et modifications aux relais devront être faits au bureau de l'administration au plus tard 30 minutes avant le début de la session

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage en tant que temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard 15 minutes avant le début de l'épreuve en question.

ESSAIS DE TEMPS

- Aucun essai de temps.

PAUSES

- En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session.

HORAIRE

- Afin d'optimiser l'horaire de la compétition, le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire ou de changer de session les nageurs du club hôte.

Horaires des nageurs

Session du matin

8h00 : Accès aux vestiaires
8h20 : Échauffement
9h00 : Début de la compétition

Session de l'après-midi

13h00 : Accès aux vestiaires
13h20 : Échauffement
14h00 : Début de la compétition

Horaires des officiels

Session du matin

8h00 : Arrivée des officiels
8h55 : En poste
9h00 : Début de la compétition

Session de l'après-midi

13h00 : Arrivée des officiels
13h55 : En poste
14h00 : Début de la compétition

CRITÈRES DE QUALIFICATION

PRÉ-CLASSEMENT :

- Tous les temps soumis en 25 m seront classés en priorité.
- Les athlètes seront classés du plus lent au plus rapide.

TEMPS DE QUALIFICATION

- Aucun temps de qualification n'est exigé pour participer à cette compétition
- Inscriptions « no time » (NT) permises.
 - Toutefois, afin d'assurer le meilleur déroulement possible, il est demandé aux entraîneurs d'inscrire les athlètes avec un temps estimés (25 mètres) correspondant le plus possible au temps réel de l'athlète, si ce temps réel n'est pas disponible.

CATÉGORIES D'ÂGE

- Le groupe d'âge d'un nageur est déterminé par l'âge du nageur à la première journée de compétition.
- Les catégories d'âge seront :
 - 8 ans et moins,
 - 9 ans
 - 10 ans
 - 11 ans et plus
- Lors d'une infraction aux règlements, les nageurs de 11 ans et plus seront disqualifiés, les autres recevront des « oups ».

ÉPREUVES DE RELAIS

- Les relais se nageront en regroupement d'âge comme suit :
 - Femmes : 10 ans et moins
 - Femmes : 11 ans et plus
 - Hommes : 10 ans et moins
 - Hommes : 11 ans et plus
 - Mixte : 10 ans et moins (2 hommes & 2 femmes)
 - Mixte : 11 ans et plus (2 hommes & 2 femmes)
 - Ou avec d'autres nageurs provenant de d'autres clubs.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION *

- L'inscription à la compétition doit obligatoirement avoir été faite par le système d'inscription en ligne de Natation Canada
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.
- Les nageuses et nageurs participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex. : le statut « confirmer compte » ne constitue pas une inscription conforme) dans le système d'inscription en ligne de Natation Canada.

ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **3** épreuves individuelles.
- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **1** épreuves de relais. Il est possible de composer une équipe avec des nageurs provenant de plus d'un club.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

- Début : 23 septembre 2024
- Fin : 11 octobre 2024 à 23h59

FRAIS DE PARTICIPATION

- Les clubs participants devront assumer un coût de 27,75\$ par nageur inscrit à la compétition incluant le 5,50\$ + taxes (6,32\$) de frais fixes facturés par la FNQ.
- Les frais d'inscription seront payables à l'ANEQ par paiement direct ou le 20 octobre à la compétition.

INSCRIPTION TARDIVE

- Aucune permise

INSCRIPTION DES OFFICIELS

- Chaque club visiteur devra fournir un proportionnel d'officiels au nombre de nageurs inscrits (voir Politique de l'ANEQ).
- Les responsables des officiels des clubs doivent remplir le chiffrer fournit par le responsable des officiels des Espadons indiquant le nom des officiels ainsi que la fonction qu'ils souhaiteraient exercer.
- La date limite pour faire parvenir les noms au responsable des officiels des Espadons (gasa29@hotmail.com) est le 11 octobre 2024.
- Les officiels doivent se présenter au local des officiels au moins une heure avant le début la compétition.

**Pénalité pour défaut d'inscription*

- Pour une nageuse ou un nageur non inscrit dans le système d'inscription en ligne et ayant participé à une compétition :
 - Une pénalité de 50 \$ par nageuse ou nageur fautif sera envoyée à son club d'appartenance et celui-ci aura l'obligation de finaliser son affiliation dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivant la réception de la lettre, sans quoi le montant de la pénalité sera doublé (100 \$).
 - Le comité organisateur ayant accepté à son événement une ou un athlète non inscrit recevra une pénalité de 100 \$ par nageuse ou nageur fautif.
- Pour nageuse ou un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La Fédération de natation du Québec procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. La nageuse ou le nageur sera alors inscrit dans la catégorie « compétitif ».
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ au club fautif.
- La FNQ procédera par facturation au club fautif selon les modalités de facturation prévues à la présente politique.
- Un club en défaut de paiement des pénalités 120 jours après la date de facturation, pourra se voir suspendu de tous ses droits et privilèges de membre en règle.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Les résultats seront publiés selon le sexe et les catégories d'âge.
- Les résultats seront affichés sur un mur près de la piscine.
- Les résultats seront aussi disponibles via SplashMe.

POINTAGE

- Pas de pointage

RÉCOMPENSES

- Des rubans d'amélioration seront donnés aux nageurs.
- Un prix de présence sera tiré au hasard et remis à un club pour chacune des sessions.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires.

Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

PARTENAIRE AU NIVEAU DE L'ORGANISATION DE LA COMPÉTITION



COMMANDITAIRES MAJEURS DES ESPADONS





Profitez du programme de Choice
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser !

<https://fnq.ca/2021/09/21/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>

